

L'abnégation en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **9 (1871)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181448>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 26 Août 1871.

Monsieur le Rédacteur,

Convenez que dans votre article intitulé : *Mari et femme*, de votre dernier numéro, vous traitez bien rigoureusement ces pauvres maris et femmes ?

Malheureusement on est forcé de reconnaître qu'il y a beaucoup de vrai, mais cependant il y a aussi bon nombre d'heureuses exceptions. Quant à moi, Monsieur le Rédacteur, qui suis mariée depuis plus d'un demi quart de siècle, j'ai eu le bonheur de ne pas nous reconnaître dans la triste, mais comique peinture que vous nous tracez des rapports du mariage.

Mais à quelles causes faut-il attribuer pareils effets ? — Voilà la question qui vous vient à l'esprit chaque fois qu'on y réfléchit. — Hélas ! d'abord à l'éducation, et ensuite à la légèreté du siècle où nous vivons.

En effet, apprend-on à la jeunesse à penser sérieusement, à sentir, à aimer réellement ?

La plupart des jeunes gens prennent pour de l'amour l'entraînement qu'ils éprouvent pour telle ou telle personne qui leur plaît, plutôt extérieurement, car pour l'intérieur, pour les qualités de cœur, pour le goût du travail, de l'économie, pour la modestie, la piété, en un mot, pour tout ce qui peut être la source d'un sentiment vrai, d'un amour réel, y songent-ils seulement ?

Pour le plus grand nombre d'entre eux on peut, sans crainte de se tromper, répondre : Non.

Pourvu que la jeune personne soit jolie, pimpante, avec des habits à la mode, et surtout qu'elle soit riche, le reste on n'y regarde pas, et s'il arrive parfois d'y réfléchir, on a mille raisons pour ne pas trop s'y arrêter.

Et les jeunes filles ? lesquels préfèrent-elles parmi les jeunes gens qu'elles sont appelées à fréquenter ?

Ce sont généralement ceux qui ont une jolie tournure, qui sont toujours bien mis, ceux qui savent le mieux les flatter, être galants, empressés auprès d'elles pour satisfaire et même prévenir leurs moindres caprices.

Mais quant à rechercher la solidité du caractère, l'amour du travail et surtout la moralité, elles n'y songent pas davantage.

Faut-il s'étonner avec cela si l'on ne trouve pas, plus tard, dans le mariage, la durée d'un sentiment

qui n'avait rien de sérieux, de profond ? — Non certes.

Pour trouver le bonheur dans cette union qui est pour la vie, il faut qu'elle soit fondée sur une affection véritable et profonde qui comprend ce qu'est le dévouement, l'abnégation, le *devoir*. Alors seulement les époux seront vraiment des amis ayant, l'un pour l'autre, les égards, les prévenances qui, trop souvent hélas, ne durent que si peu chez un grand nombre de maris.

Excusez-moi, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, et recevez mes salutations empressées.

Une de vos abonnées.

L'abnégation en France.

Imaginez-vous que la nuit dernière, dit M. Pierre Véron dans un courrier de Paris, je fis un rêve vraiment étrange.

Dans ce rêve je voyais une foule énorme assiéger les portes de l'Assemblée nationale.

Et comme les gardes qui surveillaient aux barrières du Louvre parlaient, demandant à cette foule ce qu'elle voulait :

— Nous voulons, répondaient-ils tous d'une voix, parler à la commission du budget. Et alors on les introduisait. Et un premier orateur prenant la parole disait :

La France est malheureuse, tous ses enfants lui doivent leur concours. Je viens au nom des fabriques de sucre vous prier de frapper sur nous un nouvel impôt que nous serons heureux de payer.

— Moi, faisait un second, je représente les soieries. Nous avons reconnu qu'il était juste de supporter notre part pour des besoins publics. Nous payerons cinq pour cent de grand cœur.

— Moi, reprenait un troisième, je viens au nom des distillateurs. Il est légitime que nous puissions contribuer au rachat de la patrie ? et, sans attendre la loi, nous avons résolu de verser dès à présent un tant pour cent sur nos produits.

Moi !.....

Et cela continuait ainsi et tous rivalisaient de dévouement et de désintéressement et je me disais dans mon rêve :

Un pays où le patriotisme a de pareils élans ne peut pas périr.

Et cette pensée me fit faire un tel bond de joie,

que je me réveillai en sursaut tenant à la main un journal dans lequel on lisait, hélas ! que la commission du budget était assaillie des réclamations de toutes les industries, demandant qu'on frappât leur voisine en les laissant indemnes elles-mêmes.

La réalité m'apparut navrante.

Jadis, c'était le mot *impossible* qui n'était pas français, maintenant c'est le mot *abnégation*. Décidément notre situation n'est pas rose.

Lou Muzô de Lôzena.

Rizarda in patois de Lavô.

Samin dau Crêlairo et Piêro de la Madjula¹, duve galèze recruve de l'anaïe, traversavan on dzoï, la plleice dau Coulidzo. Tot d'on cou, Samin ke vouëtive de cê et delê, et ke remarcave tot cin ke viïai, balla on cou de caudo à son camerado et l'ai dit : Piêro ! vouête-vai lè damon. S'ébaï cin ke l'è ke sau fenitrê ke san tan plle grante ke le z'ôtre ?

— Te ne sâ pâ, mon pouro Samin ! L'è lou Muzô² de Lôzena.

— Ah !.. Et k'è-te cin, por on Muzô ?

L'è ike iô l'on garde dou Mômiê ke l'an mè de treï mil'an.

— Kaise-te, baugro de dzanllau de Piêro ! Me prin-to por onna bita, por me fêre incraire de tôle crake ?

— Sin la craka ! l'è la pura vereta ! lè z'è vu, de mè dou jet vu ! Et l'è me, Piêro de la Madjula, ke te lou di ! Ou-to, m'n ami Samin ?

— Ah ! te m'in deri tan, k'à la fin fôdra pourtan bin te craire. . Mâ l'in a per devei tzi no, dei Mômiê. Tot à fê bounê dzin, mafion ! Adi prest à rindre servisso au mondo ! Et mardjon ! duke vinian à na tan granta villondze³, m'è t'avi ke no fô treti no fêre Mômiê.

L.-D. M.

NB. Dans le patois de Lavaux les deux *ll* sont toujours mouillées.

Lo novien et lo gigot.

On novien,⁴ bon po la dint, qu'étaï in pinchon avoué n'a binda dé farceur, trovavé adé qu'on lai fasaï dai pochon trau petitê, et sé pinsavé que sé camerade n'étiôn qu'on moué de lào.

Ne sè pas que fêrê avoué cê gaillâ, sé desaï la cousenaire, n'a jamé prau medzi !

No faut lai bailli on gigot tot enkiâi, lai dese ion dai pinchenêre, po verré se seraï contint.

Lé bon.

On dzo, on lai mé dévan un puchint gigot dé muton dé chi âo sa livrés ! Noutron cor lo viré, lo reviré, tatounné pai ti lé carro avoue sa fortsetta, et quand l'a zu bailli dou âo traï iadzo lo tor, se de de in marmottin : « Lé po sti cou, — à chintré lo min, — que lé z'autro daïvon avai dai rudo cartai dé tsai !!! »

L. C.

¹ Domaine situé sur les monts de Lavaux.

² Le Musée.

³ Vieillesse, caducité.

⁴ L'aveugle.

TOAST A LA SUISSE

Porté par le Dr ORDINAIRE, au banquet du Tir régional offert par la ville de Mâcon aux délégués de la Suisse, le 9 août 1871.

Homère aveugle et vieux faisait vibrer sa lyre,
Et la Grèce enchantée acclamait ses accords.
Je ne suis pas Homère, et n'ai pas son empire
Je suis loin de prétendre exciter vos transports.

Démocrate éprouvé, je viens en cette fête,
Exprimer à la Suisse, à ses représentants,
Ce qu'éprouve en son cœur, un bien faible poète,
De la reconnaissance essayant les accents.

Un jour, on envoya dans la jeune Italie,
Des soldats attaquant Rome et sa liberté;
Je protestai soudain contre cette infamie,
Pour sept ans en exil, on me vit transporté.

La Suisse alors devint ma nouvelle patrie;
Le proscrit se souvint de son aimable accueil;
Trop heureux, s'il pouvait lui consacrer sa vie
Si devait survenir pour elle un jour de deuil.

Mais non, la Suisse est libre, et voit, indifférente,
Dans les pays voisins, s'agiter les tyrans;
Forte en sa république, elle est indépendante,
Et n'a pas à lutter contre des prétendants.

Ce qui la rend puissante et toujours invincible,
C'est qu'elle est sans armée et jamais sans soldats,
Atteignant l'ennemi comme elle atteint la cible,
Et que tout citoyen chez elle a l'arme au bras.

Prenons-la pour exemple, imitons l'Amérique,
Bannissons à jamais les empereurs, les rois;
Restons unis surtout, gardons la République,
Qui seule peut donner la paix, l'ordre et nos droits.

O Suisse bien aimée ! ô sœur de notre France !
Tu sus en tous les temps partager nos douleurs,
Seconder nos efforts et notre délivrance,
Offrant à tout proscrit tes statuts protecteurs.

Et n'avons-nous pas vu dans la guerre infernale,
Dont la France un beau jour saura bien se venger,
Plus d'un blessé sauvé par la croix fédérale,
Comme astre de salut, éloignant le danger.

La France succombait, trahie et palpitante,
Sous des chefs achetés, la livrant sans combats;
Alors, tu sus braver la Prusse triomphante,
A nos soldats, ouvrant et ton sol et tes bras.

Mâcon en cette fête, offerte à l'Helvétie,
Est heureux de te tendre une amicale main;
Hier, nous succombions, tu nous sauvas la vie,
Nous saurons, s'il le faut, tous être à toi demain.

Si ton gouvernement et si libre et si sage,
Par un despote un jour se trouvait menacé,
Je pourrais impuissant être arrêté par l'âge,
Mais alors par mon fils, je serai remplacé.

Blessé dans le Tyrol, puis défendant la France,
Il devint officier du grand Garibaldi,
Nommé représentant (1), il combat à outrance
De notre République un puissant ennemi.

C'est qu'en ton sein, belle Helvétie,
Le fils du proscrit a puisé
La haine de la tyrannie
Et l'amour de la liberté.

(1) Député du Rhône.